SCP Henri BERRUER
Huissier de Justice Associé
17 rue de Passy
75016 PARIS

EXPÉDITION CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL

PROCÈS VERBAL

DE

DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT

ET LE SIX OCTOBRE

COMMIS PAR :

Ordonnance rendue sur requête le 20 septembre 2017 par Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de PARIS, avec pour mission de :

Vu la requête et les pièces à l'appui,
Vu notamment les dispositions des articles R 322-1, R 322-2, R 322-3 et L 142-1 du code des procédures civiles d'exécution,

Commettons Maître BERRUER Huissier de Justice, avec mission de :

Dresser un Procès-verbal de Description du biens ci-après désigné

Lot numéro trente-deux (N°32) un appartement au quatrième étage et les 220/99944ème des parties communes générales,

Lot numéro quarante-huit (N°48) une cave en sous-sol et les 8/9944ème des parties communes générales,

Dépendant de l'immeuble sis à PARIS 75004, 33 rue du Petit Musc

D'en dresser la description minutieuse et détaillée en procédant à toutes constatations utiles en ce qui concerne les lieux.

Disons que l'Huissier pourra se faire assister d'un géomètre expert afin de dresser les diagnostiques d'usage.

Disons que l'Huissier devra accomplir sa mission dans le délai de deux mois de sa saisine et qu'à défaut d'exécution de celle-ci dans ce délai, il sera de plein droit déchargé de sa mission et privé de tout pouvoir.

A LA REQUETE DE

Le Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble du 33 rue du Petit Musc 75004 PARIS,
Représenté par son syndic en exercice la société JEAN CHARPENTIER – SOPAGI SA, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 2.533.394 euros, inscrite au RCS de PARIS sous le N° B 434 220 406, dont le siège social est 204 boulevard Voltaire 75011 PARIS,
Elle-même prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,
Ayant pour Avocat Maître Yves VIVIEZ de CHATTELARD Avocat au Barreau de PARIS, 6 place Saint Sulpice 75006 PARIS – toque palais C 1259.

DÉFÉRANT A CETTE RÉQUISITION JUDICIAIRE :

Je, **Henri BERRUER,** Huissier de Justice associé de la Société Civile Professionnelle **Henri BERRUER**, Huissier de Justice associé près le Tribunal de Grande Instance de **PARIS**, y demeurant, **17, rue de Passy, 75016**, soussigné,

Me suis rendu ce jour à **PARIS 4ème arrondissement,** 33 rue du Petit Musc, bâtiment sur cour, au 4ème étage gauche, où étant, en présence de :

J'ai vu, reconnu et constaté ce qui suit :

A l'interphone personne ne répond.

Sur place je frappe et je sonne mais personne ne répond.

Un des témoins descend à l'interphone pour le faire sonner mais je n'entends rien.

La sonnette ne fonctionne pas.

Je demande à Monsieur serrurier requis, de procéder à l'ouverture forcée.

Une heure est nécessaire afin de procéder à l'ouverture.

On accède à l'appartement par une porte à un vantail, pleine, peinte, dont la peinture est défraîchie, revêtue d'une feuille de blindage à l'intérieur.

Entrée

Le sol est en parquet droit usagé et non entretenu.

Les murs sont entoilés et peints, peinture très défraîchie.

Le plafond est recouvert d'une peinture qui s'écaille un peu partout.

Equipements

- derrière la porte, un tableau à fusibles anciens, pour la plupart en porcelaine, un compteur électrique et un disjoncteur,
- une fenêtre avec survitrage en mauvais état général,
- un convecteur électrique.

Je précise que l'électricité est coupée dans les lieux, ainsi que l'eau.

L'entrée distribue deux portes : une porte à gauche qui donne sur un dégagement avec à gauche des toilettes, en face une cuisine et une porte donnant sur une petite pièce à usage de séjour, elle-même permettant de donner accès au fond à une pièce à usage de chambre à côté de laquelle se trouve un petite salle d'eau.

Dégagement

Le sol est en carrelage en bon état mais sale et usagé.

Les murs sont peints, peinture hors d'usage.

Le plafond est peint, peinture hors d'usage.

Toilettes

On y accède sur la gauche depuis le dégagement par une porte qui frotte au sol.

Le sol est en carrelage identique au précédent et dans le même état.

Les murs sont peints, peinture hors d'usage.

Le plafond est peint, peinture hors d'usage et fissurée.

Equipements

- une fenêtre à un vantail dont le carreau est cassé. Cette fenêtre est entrouverte et ferme difficilement.



Cuisine

On y accède par une baie libre. La porte a été déposée.

Au sol le carrelage est en bon état mais sale.

Les murs sont peints, peinture hors d'usage.

Le plafond est peint, peinture hors d'usage et fissurée.

Equipements

- une fenêtre entrouverte, disposant d'un survitrage,

- un évier ancien en émail avec un robinet mélangeur,
- un petit plan de travail intégrant une table de cuisson de marque SAUTER, usagée.

La cuisine est sommairement aménagée et l'ensemble est globalement vétuste.



Pièce séjour

On y accède depuis l'entrée.

Au sol la moquette est hors d'usage.

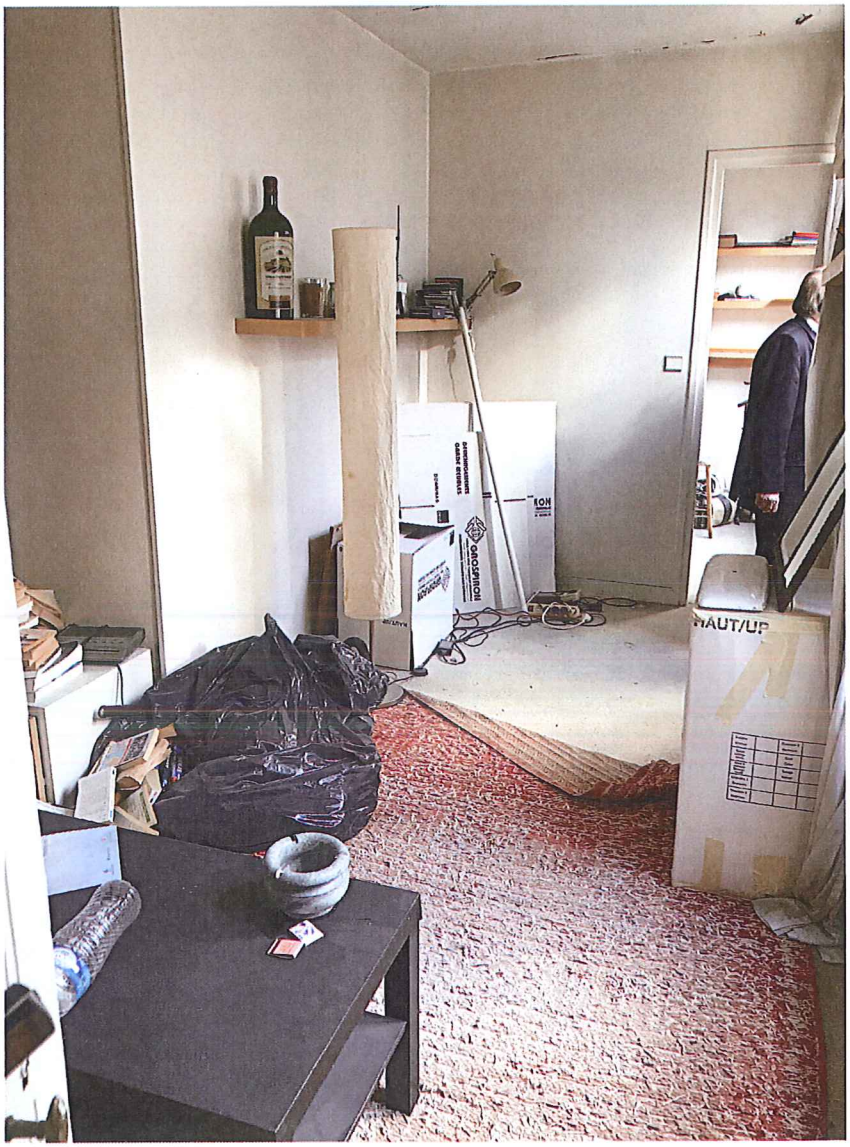
Les murs sont entoilés, peints en blanc, peinture très défraîchie.

Le plafond est très fissurée avec une peinture en mauvais état général et une trace

d'infiltration tout de suite à droite en entrant.

Equipements

- deux fenêtres avec survitrage, anciennes,
- un convecteur situé sous une fenêtre,
- en partie gauche, une petite porte de placard contenant un cumulus. L'intérieur du placard est dans un état très mauvais.



Pièce dans le prolongement (Chambre)

On y accède par une porte à un vantail, pleine, peinte, peinture usagée.

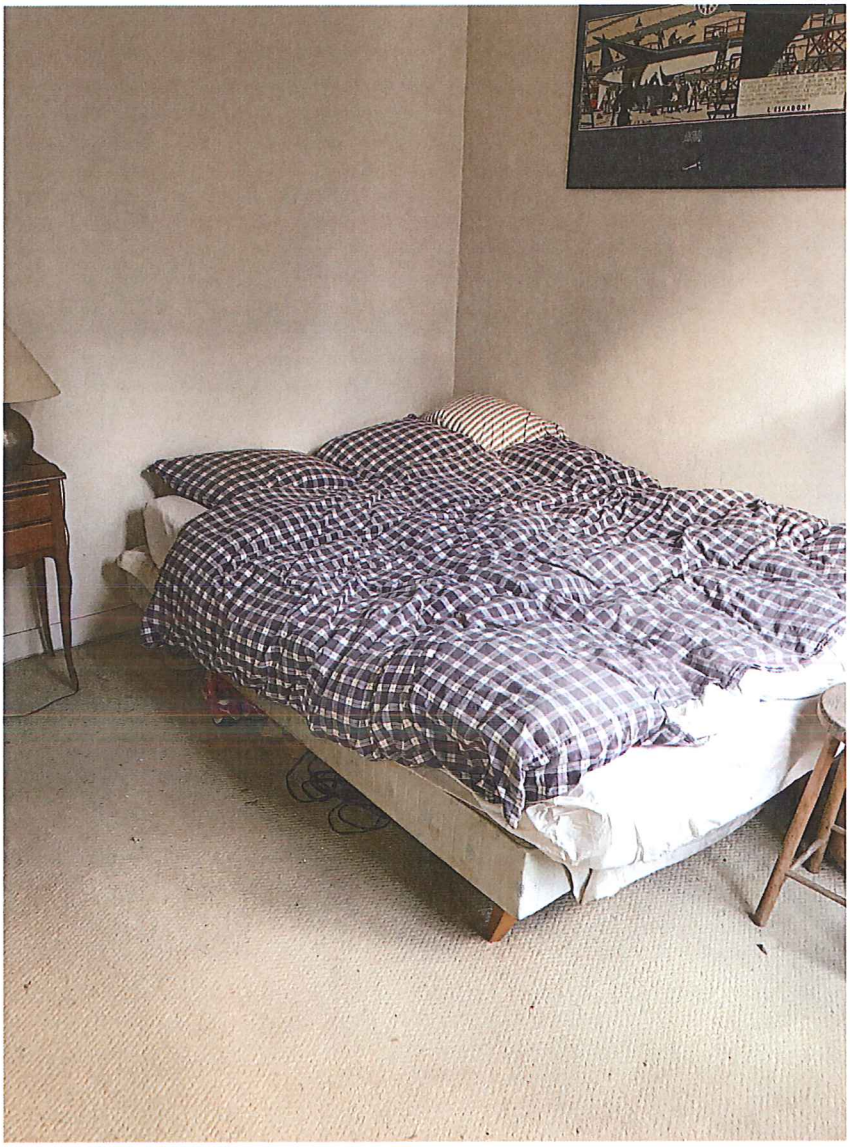
Au sol la moquette est usagée.

Les murs entoilés sont peints en blanc, usagés et défraîchis.

Le plafond est peint, défraîchi, avec de nombreuses écaillures.

Equipements

- une fenêtre sans survitrage, dont la peinture est assez usagée,
- un convecteur visiblement ancien et en mauvais état apparent.



Salle d'eau

On y accède depuis la chambre.

Le sol est en carrelage en état d'usage.

Le carrelage mural est en état d'usage.

La peinture en partie haute des murs est usagée.

Le plafond est usagé avec des micro fissures partout.

Equipements

- un lavabo alimenté par un robinet mitigeur,
- une douche un peu surélevée, un peu vétuste.



Les lieux ne sont visiblement pas habités.

Il n'y a pratiquement pas de vêtement, uniquement quelques chaussures.

De la poussière est visible un peu partout.

Des cartons faits sont présents dans les lieux.

La cuvette des WC n'est pas raccordée ni en arrivée, ni en évacuation.

Telles sont mes constatations.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS J'AI FAIT ET DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS VERBAL DE CONSTAT SUR ORDONNANCE AFIN DE SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

